



Préavis de grève

Non à la dégradation de l'emploi et de l'antenne. Non à cette expérimentation sans perspective.

Depuis plusieurs années, notre antenne et ses équipes ont su montrer un savoir-faire reconnu. A l'occasion des gros événements qui se sont succédés, dramatiques ou festifs. Mais aussi au quotidien. Techniciens et journalistes partagent un niveau d'exigence élevé pour offrir la meilleure qualité possible à nos téléspectateurs. L'installation d'une régie automatisée ne peut que la dégrader. Tous les salariés de l'antenne de Normandie-Rouen sont donc directement concernés par la mise en place d'un automate, forcément moins disant.

Car Rouen a été choisie pour l'expérimentation de la régie automatisée. Cet outil, stratégique pour la direction de l'entreprise, serait un axe essentiel de la régionalisation de France 3. Mais cette régionalisation reste floue. La direction est incapable d'explicitier son projet. Dommage, car c'est en vantant cette ambition qu'elle entend convaincre des techniciens de Rouen de changer de métier. Elle leur promet qu'en acceptant de travailler sur un automate, ils auront d'autres perspectives en participant à la fabrication de contenus, à l'avenir. Mais devant ce manque de concret, difficile de lever les réticences des équipes.

Des réticences d'autant plus fortes que les techniciens concernés ont eu l'occasion de voir l'automate en marche à l'UFTV, avant le premier confinement. Un véritable coup de massue tant l'outil est réducteur pour leurs métiers. Devenir spectateur d'une machine qui enchaîne automatiquement les transitions n'est pas une perspective d'avenir. La mise en image et la réalisation de nos JT et émissions seront fortement dégradées par cet outil.

Un accord entre la direction et trois syndicats représentatifs fixe les objectifs et le calendrier de l'expérimentation. La CGT ne l'a pas signé. La CGT préfère soutenir des expérimentations qui débouchent sur du concret, sur des perspectives valorisantes et enrichissantes, pour le personnel, l'antenne et l'entreprise.

La première réunion du COPIL (comité de pilotage) est programmée le 18 novembre, en visio.

Avec les salariés mobilisés, la CGT demande :

- L'abandon de l'automate
- La garantie du maintien de l'emploi
- La présentation concrète de la régionalisation et de son financement, en CSE réseau, en instance de proximité et devant le personnel.

Pour satisfaire ces revendications, la CGT appelle tous les salariés, administratifs, techniciens, cadres et journalistes de l'antenne de Normandie-Rouen à cesser le travail, sur site ou en télétravail, le 17 novembre, veille du COPIL, à 0h00, pour 24 h.

pour la CGT, le 10/11/2020
D. CORNARD, DS CGT

Resu avec les
ERIK BERG
Directeur Régional
France 3 Normandie
le 10 Nov. à 10h 30